



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

UEF France

Assemblée générale du samedi 28 janvier 2012 à Lyon

Motion pour l'action

L'année 2012 sera décisive pour l'Union Européenne.

On voit bien désormais que ce qui est en jeu ce n'est ni plus ni moins que l'avenir des peuples européens et de leur civilisation commune. Un nombre croissant de commentateurs, de penseurs et d'élus constate à présent que seule une évolution fédérale des institutions apportera, sans alternative, une réponse à la hauteur de ces enjeux.

Mais il est clair aujourd'hui qu'elle n'est pas possible sans le soutien des peuples qui la composent. Une information éclairée par des débats ouverts est le préalable incontournable à toute expression démocratique d'une opinion publique libre. Malheureusement, le peuple de France a longtemps été égaré par les nombreux discours démagogiques qui lui masquaient délibérément la véritable nature du fédéralisme, moyen le plus abouti d'approfondir la démocratie en rapprochant les prises de décisions des citoyens qu'elles concernent. L'Europe est au service des citoyens. Elle ne peut pas être abandonnée au bon vouloir des *lobbies* financiers. Elle doit réaffirmer la dimension de l'économie sociale de marché. Son avenir ne peut résulter de décisions prises dans l'ombre en vertu d'une fausse urgence pour tenter de corriger la longue et coupable incurie des gouvernements nationaux.

L'UEF-France doit prendre l'initiative d'organiser des « Assises du fédéralisme » qui prendront place le plus tôt possible au cours de l'année 2012.

Cette année 2012 sera également décisive pour la France dont les citoyens auront à choisir un(e) président(e) de la République ainsi que leurs députés à l'Assemblée Nationale.

L'UEF-France se doit d'être présente dans le débat électoral, non pour soutenir tel ou tel candidat, ou tel ou tel parti politique, mais pour demander que les candidats aux élections présidentielles et législatives adhèrent au Pacte fédéraliste.

L'UEF n'entend pas mener seule l'organisation d'Assises et souhaite que ses partenaires assument le pacte fédéraliste. Elle doit donc construire un partenariat avec les associations et les mouvements représentant la société civile européenne organisée qui militent aujourd'hui pour l'organisation fédérale de l'Europe.

... / ...

... / ...

L'UEF-France mandate son bureau pour mener à bien, dans les plus brefs délais, les actions suivantes :

1. la recherche assidue de partenaires ;
2. l'organisation en commun d'une ou de plusieurs manifestations de grande ampleur qui sensibiliseront nos concitoyens aux décisions nécessaires pour permettre la survie et l'épanouissement des peuples d'Europe ;
3. La large diffusion du pacte fédéraliste.

Le temps n'est plus en effet au confinement et au repli sur soi de nos organisations.

En prenant ces initiatives, l'UEF donnera la pleine mesure de sa capacité militante et répondra à l'exigence d'un débat démocratique faute duquel les choix européens des gouvernants seraient à terme inévitablement repoussés par la majeure partie de la population.